

c'est que les générations ultérieures de diplomates canadiens n'aient pas davantage été gagnées par l'idée de protéger les intérêts du Canada par une voix égale au sein d'une institution bilatérale. Selon John Holmes, nul ne pensait à mettre en doute l'hypothèse voulant que les instances mixtes mènent à l'intégration.

Je n'ai pas fait figure d'exception.

Pour le premier discours que j'ai prononcé aux États-Unis en ma qualité d'ambassadeur – c'était à Lansing, au Michigan, en 1981 – j'avais choisi comme thème la réticence de nos deux pays à avoir recours à des institutions binationales ou à des techniques de règlement par tiers interposé dans la gestion de nos affaires. Bien qu'il y eût dans l'air des signes avant-coureurs de changement d'attitude, j'étais persuadé d'exprimer des vérités éternelles.

En résumé, la politique étrangère du Canada, pendant un demi-siècle, a été caractérisée par deux stratégies dominantes, découlant toutes deux des préoccupations que nous avons concernant la puissance des États-Unis et l'influence de ce pays sur notre destinée nationale. Le multilatéralisme et la méfiance envers les institutions bilatérales sont demeurés pendant toutes ces décennies, et malgré les changements de gouvernement, la double marque de commerce de notre politique étrangère.

Ces stratégies sont aujourd'hui remises en question en raison d'une conjoncture qui échappe totalement à la volonté du Canada. Non seulement sont-elles contestées, elles sont aussi sapées par le cours des événements qui marquent profondément et de façon persistante tant les États-Unis que l'Europe.

Notre politique étrangère connaît l'une des pires périodes de bouleversement de son histoire. Nous avons abordé une ère de discontinuité.

Pour en comprendre les causes, il importe d'abord d'examiner l'évolution de la situation intérieure aux États-Unis. L'idée d'une gestion diplomatique centralisée de nos relations avec les États-Unis, évitant les procédures susceptibles de porter atteinte à notre souveraineté, a vu le jour aux époques de la présidence impériale. La Grande Dépression, la Seconde Guerre mondiale et la Guerre froide ont toutes grandement favorisé la concentration du pouvoir